

COMMUNIQUE



INDEPENDENT BROADCASTING AUTHORITY

Dans le compte-rendu d'un entretien avec Monsieur Patrick Assirvaden paru dans l'hebdomadaire 'Week-end' le dimanche 19 Février 2023, Monsieur Assirvaden affirme que *'Cela n'a rien de comparable avec ce que l'IBA est en train de faire avec les radios privées et à la presse. Il a recommandé une augmentation des salaires des journalistes en sachant que la presse passe par des moments très difficiles.'*

L'IBA tient à informer le public que ces propos sont mensongers, diffamatoires et dénués de tout fondement dans la mesure où :

Le cadre juridique de l'activité régulatrice de l'IBA se limite à la radio et à la télévision et non à la presse ; et

L'IBA n'est pas mandaté à faire des recommandations salariales aux détenteurs d'une 'Broadcasting Licence'.

L'IBA se réserve le droit d'engager toute action judiciaire appropriée suite à cet article qui porte atteinte à l'image de l'autorité.

Independent Broadcasting Authority,

Level 2, The Celicourt, 6 Sir Celicourt Antelme Street, Port Louis.

Date: 20 February 2023

